

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 24 juin 2024

**Présents** : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON et Christiane PESCE.

**Excusés** : Mmes et MM. Annick MONLON, Mathieu POTHERAT, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

*Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.*

**Quorum** : 8

### Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 mai 2024
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Présentation du Rapport Annuel du Délégué – SUEZ
- Indemnité annuelle d'occupation des lots de Bruyères
- Tarifs communaux (location de l'Espace Capella, Cimetière, Photocopies)
- Travaux centralité : point d'avancement
- Travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire : point sur la maîtrise d'œuvre
- Convention d'occupation – Commerce
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mai 2024 est arrêté à l'unanimité.

#### ■ Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente rue des Nugues et rue de la Cave.

#### ■ Présentation du Rapport Annuel du Délégué - SUEZ

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du délégué pour l'année 2023. Ce rapport permet à l'autorité délégante et aux usagers de connaître, de manière précise, les modalités financières de réalisation du contrat de délégation et de les apprécier en fonction de la qualité du service rendu. L'ensemble du rapport qualitatif et quantitatif fait apparaître des résultats satisfaisants et une bonne qualité de service rendu aux usagers. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce dernier.

#### ■ Indemnité annuelle d'occupation des lots de Bruyères

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 5 janvier 2006 fixant l'indemnité annuelle d'occupation à 7 hectolitres par hectare pour les communaux des Bruyères, ainsi que les différentes modifications successives. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conserver le tarif à 5 hectolitres par hectare l'indemnité annuelle d'occupation des communaux des Bruyères pour les années 2025 et 2026.

#### ■ **Tarifs communaux (location de l'Espace Capella, Cimetière, Photocopies)**

Monsieur le Maire énumère au Conseil Municipal les différents tarifs municipaux actuellement appliqués. Il propose de réévaluer les tarifs de location de l'Espace Capella. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer une modification uniquement sur le tarif de location pour les personnes ou les associations résidant hors de Lancié à 1 500 € le week-end ou le jour de semaine.

#### ■ **Travaux centralité : point d'avancement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte-rendu de la commission d'appel d'offres qui a eu lieu le jeudi 20 juin 2024 et énumère l'attribution des différents lots. Les travaux devraient probablement débutés courant juillet par le 1<sup>er</sup> lot – VRD.

#### ■ **Travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire**

Suite aux premiers retours de l'étude réalisée par la maîtrise d'œuvre, les coûts de rénovation s'avèrent plus élevés que prévus, notamment ceux relatifs à la maternelle et la salle d'évolution. L'enveloppe financière supplémentaire est proche de 500.000 euros. Il est donc décidé de réaliser l'ensemble des travaux prévus en deux tranches. Ceux de l'école maternelle sont ainsi différés.

#### ■ **Convention d'occupation – Commerce**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de contrat d'occupation du domaine public à titre précaire pour le commerce avec la société DRACÉDIS « Les Emplettes ». Ce dernier a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### Compte-rendu des commissions :

#### Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Le conseil d'école a eu lieu ce jeudi 20 juin 2024. À la rentrée, nous compterons 126 élèves, répartis en 5 classes avec respectivement :
  - 24 élèves en PS/MS,
  - 22 élèves en GS/CP,
  - 22 élèves en CP/CE1,
  - 29 élèves en CE2/CM1
  - 29 élèves en CM1/CM2.
- Un remerciement particulier des parents a été fait au Sou des Écoles pour l'organisation et le financement de nombreuses activités et sorties. La nouvelle organisation à la cantine a été évoquée et le retour des parents et des enfants est très positif. Deux nouveaux tarifs distincts (maternelle / élémentaire) des repas seront appliqués à la rentrée de septembre.

#### Commission « Voirie »

- Les travaux de voirie de la rue Pré Pragnot ont été légèrement reportés au vu des conditions climatiques.
- Les travaux de passage au LED de l'éclairage public interviendront courant septembre pour une durée de 3 mois environ.
- Les cuves de récupération d'eau de pluie sont opérationnelles au centre technique municipal.
- Compostage partagé : le site fonctionne bien. Il est envisagé d'installer un troisième bac de maturation, car cette étape nécessite 9 mois pour obtenir du compost prêt à l'emploi.

### Commission « Développement mobilité »

- Compte-rendu de la dernière commission relatif notamment au Transport à la demande solidaire. Il s'agit d'un moyen de transport proposé aux personnes âgées de plus de 70 ans, aux personnes en situation de handicap...). La destination est imposée. Ce moyen est utilisé majoritairement sur le Haut Beaujolais et concerne des personnes très isolées. Le SYTRAL pourrait envisager la mise en place du Transport à la demande classique, accessible à tous.

#### ▪ Points divers :

Le commerce « Les Emplettes » ouvrira ce mardi 25 juin 2024 à 07h00.

Les horaires d'ouverture sont :

- mardi et jeudi de 7h00 à 12h30
- vendredi et samedi de 7h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00
- dimanche de 7h00 à 12h30

#### ▪ Questions diverses :

Néant

PV arrêté le 22 juillet 2024,

Le Maire,  
Jacky MENICHON



La secrétaire,  
Christiane PESCE

